



SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX (S.T.C.)

Association loi 1901

Déclarée à la Préfecture de l'Indre sous le n°171 le 22 juillet 1947

SIRET : 77518794100031 SIREN : 775187941

Association agréée par le ministère de la jeunesse et des sports sous le n° 7104 le 1^{er} mars 1950

Affiliée à la FEDERATION FRANCAISE DE TIR sous le n° 07 36 251

Siège social : 10, rue F. Raynaud 36000 CHATEAUROUX site internet : www.societe-tir-chateauroux.com

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA S.T.C. LE 26 septembre 2018

Salle de réunion du stand R. PERROCHON

Début de séance : 18H00

.....

PRESENT : Jean-Paul BISIAUX, Christian DEVAUX, Adélia COSTA, Jean-Paul KIEFFER, Ophélie CHABENAT, Christian RETAILLEAU, Marcel GODIN, Benjamin STEIMES, Alain MENET, Dominique GINGAST, François GRABOWSKI, Michel LANGLOIS (Président d'honneur).

ABSENT EXCUSES : Franck AUDONNET, Gérard BASTARD, Didier DUCHEMIN, Pierre PERUCAUD, François MANCHON, Thierry VINCENT.

INVITES : Fabrice CAMPAN

ORDRE DU JOUR

- **ÉTAT D'AVANCEMENT PROJET STAND 10 M (travaux et financements)**
- **COMPTE RENDU DU FORUM DES ASSOCIATIONS**
- **APERITIF DINATOIRE DU COMITE DE TIR DE L'INDRE**
- **PROJET NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR**
- **CONVENTION S.T.C. ET ÉQUIPE GENDARMERIE CHÂTEAUROUX**
- **WEEK -END FORUM SPORT ET HANDICAP 13 ET 14 OCTOBRE 2018**
- **INSCRIPTIONS FORMATIONS ANIMATEURS**
- **INSCRIPTION FORMATION ARBITRE DE CLUB**
- **FICHES TEMPS DE BÉNÉVOLAT ET DÉPENSES**
- **COMMISSIONS**
- **LE POINT SUR LES LICENCES (renouvellement et nouvelles adhésions)**
- **ORGANISATION DES ENTRAÎNEMENTS**

- SEANCES DECOUVERTE TIR SPORTIF

Le président ouvre la séance en accueillant les nouveaux venus au sein du comité directeur messieurs Dominique GINGAST et Didier DUCHEMIN.

Il informe ensuite les membres du comité de l'état de santé de Pierre PERUCAUD qui s'améliore progressivement. Il reste pour le moment toujours sous surveillance médicale.

ETAT D'AVANCEMENT DU ROJET DE TRAVAUX DU STAND 10 METRES.

Jean-Paul BISIAUX annonce qu'il vient de recevoir l'ensemble des devis des entreprises contactées au départ par Gérard BASTARD pour réaliser les travaux d'aménagement du pas de tir à 10 mètres, de réfection de l'installation électrique de l'ensemble du stand et des travaux pour faciliter l'accès du stand aux personnes de mobilité réduite.

Le montant total s'élève à 102 000 € environ. Compte tenu de l'annonce par la municipalité du versement au début 2019 d'une subvention exceptionnelle de 70 000 € le président souhaite que nous adressions dans les jours à venir des demandes de subventions au CONSEIL DEPARTEMENTAL, au CONSEIL REGIONAL, à la LIGUE REGIONALE DE TIR. Par ailleurs la STC devait percevoir une somme relativement rondelette comprise entre 2000 et 5000 € en provenance des prestations de ses bénévoles au pôle restauration de CNTS. Le président indique qu'il va s'engager, avec le soutien des présidents des autres clubs, à convaincre le Comité Départemental pour que cette somme puisse être utilisée pour les travaux du stand.

François GRABOWSKI indique que le CDOS serait susceptible d'apporter une participation financière et va nous faire parvenir le dossier à remplir. Par ailleurs il s'engage à nous aider lors du dépôt de notre demande auprès du Conseil Départemental. Michel LANGLOIS quant à lui indique qu'il faut absolument déposer nos demandes avant le 15 octobre prochain.

Avec l'aide Jean-Paul KIEFFER et Jean-Paul BISIAUX, Christian DEVAUX préparera les demandes et un dossier de présentation.

COMPTE RENDU DU FORUM DES ASSOCIATIONS

Les 8 et 9 septembre dernier s'est déroulé le FORUM des ASSOCIATIONS au parc des expositions de belle Isle à Châteauroux.

Le bilan de la participation de la S.T.C. est très positif puisque de nombreuses personnes se sont renseignées sur nos activités. Plus de 160 fascicules ont été distribués, 30 personnes se sont montrées très intéressées et 10 personnes se sont vues remettre à leur demande un dossier d'adhésion.

D'ailleurs l'effet « FORUM » semble jouer à plein puisqu'une vingtaine de personnes se sont rendues au stand ces derniers jours afin de se renseigner et de s'essayer au tir.

LE POINT SUR LES LICENCES

Après avoir rappelés la procédure (informations, obligations diverses, les dates butoirs) du renouvellement des licences, le secrétaire Christian DEVAUX et le référant « licences » Jean-Paul KIEFFER indiquent qu'à la date du 24 septembre 12 licenciés n'avaient renouvelé leur licence. Soit 26% de l'effectif de la saison dernière.

Deux de ces personnes se sont manifestées pour ne pas renouveler leur licence. Sur les 10 autres personnes 2 viennent de déposer leur dossier et le président à contacter 6 autres personnes qui se sont engagées à faire le nécessaire rapidement pour renouveler leur licence.

En principe sur nos 47 licenciés de la saison dernière 4 ne renouvelleront pas.

Compte tenu de l'apport probable d'une dizaine de nouvelles licences, nous devrions atteindre le nombre de 53 licences soit une progression de 12% environ. Mais attendons quelques semaines pour faire un point quasiment définitif.

CONVENTION S.T.C. ET GENDARMERIE DE CHATEAUROUX

Le secrétaire Christian DEVAUX résume la demande d'un membre de la gendarmerie de Châteauroux qui souhaite créer au sein de la caserne de gendarmerie un club de tir sportif. Ce club serait affilié à la FFTir et comprendrait à terme entre 20 et 40 licenciés tous issus de la gendarmerie ou des familles qui s'y rattachent. Le problème qu'il a expliqué au Président Jean-Paul BISIAUX réside dans le fait qu'il lui faudrait un stand afin de pouvoir programmer des entraînements et éventuellement des concours de tir sportif.

Il propose à la STC de louer les locaux du stand ou dédommager la STC d'une manière ou d'une autre.

Dans ce but il se propose de nous fournir un projet de convention. Il ne souhaite pas devenir lui et les autres personnes se licencier à la STC.

Après réflexion et devant la complexité de la proposition et après s'en être entretenu en comité restreint, le président propose que si nous devons recevoir ces personnes que ce soit à nos conditions. A savoir que chaque licencié de ce nouveau club adhère à la STC par le biais de la prise d'une seconde licence au tarif actuel, qui pourra être modulé suivant le cas présenté, ce qui lui donnerait le droit de s'entraîner aux horaires fixés par la STC et sans prêt de nos armes. Globalement il devra respecter le règlement intérieur de la STC.

A la majorité des membres présents cette proposition est retenue.

INSCRIPTION FORMATION ANIMATEURS DE CLUB

Madame Ophélie CHABENAT et messieurs Franck AUDONNET, François MANCHON et Patrice CAMPAN se sont inscrits pour cette formation qui se tiendra sur deux week-ends les 17 et 18 novembre 2018 et les 9 et 10 mars 2019. Pour ce dernier week-end les initiateurs de club Christian DEVAUX et Jean-Paul KIEFFER devront être présents avec les candidats. Une journée préalable d'information est prévue le 27 octobre prochain. L'ensemble de cette formation se déroulera dans le Cher et dans le Loiret.

INSCRIPTION STAGE ARBITRE DE CLUB

Aucune candidature ne s'étant présentée à la date limite d'inscription, le comité directeur envisage de présenter une ou deux candidatures pour la prochaine saison sportive.

FICHE TEMPS BENEVOLAT ET FICHE DEPENSES

Dans le but d'apprécier plus exactement le temps consacré par les adhérents, leur famille, leurs amis, aux activités « hors sport » de la S.T.C. Le secrétaire Christian DEVAUX présente la fiche temps que chaque adhérent devra remplir et remettre chaque trimestre à la trésorière qui se chargera de comptabiliser l'ensemble pour l'annoter au bilan annuel des comptes.

Ce travail demandé à chacun est important car il est très probable que nos « financeurs » et notamment la Municipalité de Châteauroux réclament exactement le nombre de bénévoles et le temps passé pour le club.

Le secrétaire présente également la fiche dépense que chaque adhérent qui se verra autorisé à effectuer des achats ou réalisera des dépenses lors de ses déplacements (réunion, stages...). Cette fiche devra être présentée à la trésorière pour paiement accompagnée des pièces justificatives tous les deux mois. En cas de dépenses importantes les factures pourront être présentées pendant ce délai.

Le secrétaire est chargé de faire parvenir ces documents avec les explications nécessaires aux adhérents.

SEANCES DECOUVERTE ET INITIATION DU TIR SPORTIF.

A l'initiative de Patrice CAMPAN, deux séances de découverte et d'initiation au tir sportif ont été programmées les samedis 22 et 29 septembre 2018.

La première séance qui s'est déroulée le 22 septembre à été très appréciée par les participants de l'OFFICE DEPARTEMENTAL D'HLM.

Cette séance a été assurée ou Patrice CAMPAN par Christian DEVAUX, Jean-Paul KIEFFER, François MANCHON et le président Jean-Paul BISIAUX.

JOURNEE DECOUVERTE TIR SPORTIF POUR PERSONNE HANDICAPEE

Lors du Forum des Associations Jean-Paul BISIAUX a rencontré Madame Michèle ALIZON responsable des activités handisports auprès de l'association « club alpin de Châteauroux ».

En partenariat avec l'APF (Association des Paralysés de France) elle organise les 13 et 14 octobre 2018 les journées « HUMANITE EN PARTAGE » consacrées à la découverte des différents sports.

Cette manifestation se déroulera à la plaine des sports.

A la demande de la FFTir, de la Ligue et du Comité de l'Indre, Jean- Paul BISIAUX a décidé que nous devons participer à ce rendez-vous avec les personnes handicapées ou de mobilité réduite.

Après une rencontre récente au stand avec Monsieur VANNIER du club alpin de Châteauroux il a été décidé avec Christian DEVAUX et Jean-Paul KIEFFER que nous organiserions une demi-journée en séance découverte le samedi 13 octobre dans nos installations sportives du stand R. PERROCHON.

Monsieur VANNIER va organiser les transports des personnes handicapées intéressées par notre activité sportive et fournira le matériel nécessaire pour faciliter le passage des fauteuils à l'intérieur du stand.

Il a été arrêté deux séances le samedi 13 octobre : 14 h et 15 h 30

Etant donné l'absence de l'un des initiateurs de club (Christian DEVAUX) les personnes suivantes assurerons l'initiation : Jean-Paul KIEFFER, Patrice CAMPAN, Jean-Paul BISIAUX.

Il est décidé de remettre à chaque participant le fascicule d'information de la société, une petite médaille, et un diplôme non nominatif pour participation à cette journée.

Par ailleurs Adélia COSTA s'est proposée de faire les achats en boissons et gâteaux pour les participants, les accompagnants et les familles.

APERITIF DINATOIRE

Le Comité de Tir de l'Indre organise le vendredi 12 septembre à la MAISON DES SPORTS à partir de 18 h30 un apéritif dinatoire qui récompensera en quelque sorte tous les adhérents des clubs du département qui ont participé au pôle restauration du CNTS pendant les 8 sessions qui se sont déroulées d'avril à septembre.

L'invitation du Comité a été envoyée à chaque participant au pôle restauration de la STC qui devront fournir une réponse le plus rapidement possible au président Jean-Paul BISIAUX.

QUESTIONS DIVERSES

Le secrétaire indique que suite au nouveau Comité Directeur élu lors de l'assemblée générale du 1^{er} septembre, il a envoyé la modification auprès de la préfecture en date du 12 septembre et informé directement par mail ou par courrier la FFTir, la ligue régionale et le Comité de tir de l'Indre.

Suivie à l'appel de cotisation reçu par mail le renouvellement de l'abonnement du site internet STC sera réalisé dans les jours prochains par Adélia COSTA.

Christian DEVAUX indique que la subvention de fonctionnement a été envoyée à la Municipalité de Châteauroux le 10 septembre dernier.

Il a été de nouveau question des vestes de présentation. Pour le moment nous attendons la proposition que doit nous remettre Adélia COSTA en contact avec un fabricant sur Châteauroux. Il est question aussi de se renseigner auprès de la boutique FFTir pour connaître ses propositions en la matière. Le président BISIAUX souhaite ardemment que ce dossier avance rapidement.

Il est décidé que le déménagement à la salle du gymnase Jules FERRY se fera le dimanche 14 octobre au matin et que le premier entraînement sera organisé dans la foulée. Christian DEVAUX se chargera de mettre le site à jour concernant les entraînements « automne-hiver ».

Par manque de temps les sujets : PROJET DE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR, LES COMMISSIONS, ORGANISATION DES ENTRAÎNEMENTS, seront traités lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

La séance est levée à 20h15

Le président

Jean-Paul BISIAUX

Le secrétaire

Christian DEVAUX